

PAKISTAN / INDE

Les droits humains doivent être au cœur de la réponse apportée au tremblement de terre massif qui vient de se produire

Index AI : ASA 33/027/2005

ÉFAI

Lundi 10 octobre 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International est très attristée par l'impact dévastateur du tremblement de terre massif qui a secoué le samedi 8 octobre plusieurs régions du Pakistan et de l'Inde. Nous souhaitons présenter nos condoléances aux familles endeuillées et faire part de notre compassion à ceux qui sont toujours à la recherche d'êtres chers, ainsi qu'à toutes les personnes dont les vies ont été brisées. Selon les estimations actuelles, le nombre des morts pourrait dépasser les 30 000. Il y aurait environ 60 000 blessés.

L'organisation souhaite exprimer sa solidarité avec tous ceux qui luttent pour répondre à la crise. Les précédentes situations d'urgence, tel le tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud au début de cette année, ont mis en relief la nécessité de placer la protection des droits humains au cœur des efforts de secours dès le départ. Cela inclut l'adhésion au principe de non-discrimination dans la mise à disposition de l'aide et aux principes directeurs concernant la protection des droits humains en situation de déplacement interne de population.

Amnesty International appelle tous ceux qui sont impliqués dans les secours à respecter les normes internationales relatives aux droits humains. Toute assistance devra être fournie sur la base des besoins, sans discrimination aucune basée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, les biens, la naissance ou autre statut des bénéficiaires. Amnesty International lance un appel particulier en faveur de la protection des personnes avec des besoins spécifiques comme les enfants, les personnes handicapées et les femmes en situation de vulnérabilité. Des milliers de morts et de blessés sont des écoliers. Amnesty International reste très préoccupée par le sort des enfants survivants dans les régions affectées.

Les droits humains sont particulièrement en danger dans les situations de crise et d'urgence. Il est donc crucial pour les gouvernements, comme pour les divers organismes, de reconnaître et de soutenir le rôle essentiel joué par les défenseurs des droits humains, notamment ceux engagés dans le travail et dans l'aide humanitaires et les efforts de reconstruction. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>